

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 10/05/2012

**L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 10 MAI**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 03 Mai 2012, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, M. HEDJEM, Mmes RATZEL-TOGO, THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, M. MINIMBU, Adjoints au Maire,

M. VINCENT, Mme SANDT, MM. ROS, GUERRIEN, Mme M'DAHOMA MOHAMED, MM. MALEME, KETFI, OGE, Mmes ZAHIR, HARKATI, MM. MILIA, KARMAN, DEL MONTE, Mme KARMAN SUCH, M. RUER, Mme GRARE, MM. KAMALA, AUGY, Mme DESCAMPS, MM. PAUPERT, MENIA, Mmes LENOURY, AHMED Conseillers Municipaux,

<u>Excusés :</u>	<u>Représentés par :</u>	<u>Excusés :</u>	<u>Représentés par :</u>
M. AIT BOUALI	M. VANNIER	Mme CHIBAH	M. HEDJEM
M. GARNIER	M. LOGRE	M. BEAUDET	M. DEL MONTE
M. MAIZA	M. MONINO	Mme LATOUR	M. RUER
Mme FOURNIER	Mme HAMMACHE	Mme DERKAOUI	Mme GRARE
Mme LOURENCO	Mme RATZEL TOGO	Mme KOUAME	Mme AHMED
Mme MADI	Mme KHELAF		

---

Mme RATZEL TOGO arrivée à 21 H

---

Secrétaire de séance : M. Edgar MINUMBU

---

### **QUESTION N° 111 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2012**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 Avril 2012

**QUESTION N° 112 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Cession d'une partie de l'assiette foncière du site de la Documentation Française située 124 rue Henri Barbusse à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AU 98, au profit de la Société SIRIUS ou tout substitué**

A la majorité des membres du conseil, les groupes "Union pour un Mouvement Populaire", "MODEM" et Communiste et citoyen s'étant abstenus, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**DECIDE** de céder au profit de la Société SIRIUS ou tout substitué les éléments suivants, situés sur la parcelle AU 98, située 124 rue Henri BARBUSSE, à AUBERVILLIERS :

- Le lot n°1 en totalité, comme figuré sur le plan joint en annexe, qui correspond pour 5 564 m<sup>2</sup> aux bâtiments A à J qui seront conservés et pour 2 372 m<sup>2</sup> au bâtiment K et aux zones couvertes entre les bâtiments qui seront démolis ;
- Le lot n°3 uniquement pour les biens et droits suivants : un bâtiment à usage de bureaux en R+3 (bâtiment MONNET) d'une superficie de 1238 m<sup>2</sup> SHON, ainsi que la cote part correspondante (environ 54%) des parties et équipements (notamment passerelle, etc.) que ce bâtiment partage avec le bâtiment BORGES (qui reste la propriété de la Commune) et de leur terrain d'assiette, tel que ce terrain résultera du détachement de la parcelle principale AU 98, selon le projet déterminé dans le plan joint.

**FIXE** le prix de cession à 6 200 000 €, valeur libre de toute occupation.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

---

**QUESTION N° 113 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Acceptation du fonds de concours attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve pour l'année 2012**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**ACCEPTE** le fonds de concours de 317 750 € attribué par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement des dépenses de fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve au titre de l'exercice 2012.

**QUESTION N° 115 - RAPPORTEUR Véronique LE BIHAN- Dario MALEME**  
**OBJET : Plan triennal d'économies et de réduction des dépenses (2012-2014)**

A la majorité des membres du conseil, le groupe "Union pour un mouvement populaire" s'étant abstenu, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**APPROUVE** les orientations, la méthode et les objectifs du Plan Triennal d'Economies et de Réduction des Dépenses.

---

**QUESTION N° 116 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**  
**OBJET : Acceptation de la subvention accordée par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du programme national de numérisation.**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**AUTORISE** le Maire à percevoir la subvention de 10 000 € du Ministère de la Culture et de la Communication pour la numérisation des archives audiovisuelles sur bandes U-Matic (1979-1996).

---

**QUESTION N° 117 - RAPPORTEUR Tunis THEURIER-AZZOUZ**  
**OBJET : Convention tripartite de partenariat entre l'Education nationale, la Commune et la Caisse des écoles d'Aubervilliers sur l'internat d'excellence à Bury dans l'Oise. Années 2012/2013**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**AUTORISE** le Maire à signer la convention tripartite de partenariat entre l'Education nationale, la Commune et la Caisse des écoles publiques d'Aubervilliers précisant les obligations respectives des parties dans le cadre de la continuité du projet de l'internat d'excellence de Bury.

---

**QUESTION N° 118 - RAPPORTEUR Tunis THEURIER-AZZOUZ**  
**OBJET : Mise en place d'un appel à projets "éducation à l'altérité" en direction du tissu socio-éducatif et artistique local**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote  
**DECIDE** le lancement de l'appel à projets « éducation à l'altérité ».

**APPROUVE** le règlement de l'appel à projets « éducation à l'altérité », tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

**QUESTION N° 119 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote  
**AUTORISE** le Maire à signer la convention de financement des projets du « Réaap » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis

---

**QUESTION N° 120 - RAPPORTEUR Djamila KHELAF**

**OBJET : Signature de la convention annuelle entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse des Ecoles d'Aubervilliers - année 2012**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**AUTORISE** le maire à signer la convention annuelle 2012 avec la caisse des écoles publiques d'Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 121 - RAPPORTEUR Dario MALEME**

**OBJET : Versement d'une indemnité pour frais de représentation au Maire au titre de l'année 2012**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

**FIXE** le montant annuel de l'indemnité pour frais de représentation allouée au maire à 3000€.

**DIT** que le versement se fera en deux fois.

**DIT** que le Maire devra conserver l'ensemble des justificatifs relatifs à ces frais.

---

**QUESTION N° 122 - RAPPORTEUR Fayçal MENIA**

**OBJET : Etude de faisabilité sur la vidéoprotection - Hypothèses financières retenues**

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

Après débat sur l'opportunité et la légitimité d'installer un tel dispositif quelque soit son déploiement sur Aubervilliers,

**PREND ACTE** de l'étude de faisabilité en termes de localisations, de moyens humains et techniques nécessaires, de coûts d'investissement et de financements possibles.

---

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 22H55**